Nargis.fr
Published on *Mairie de Nargis* (http://www.mairie-nargis.com)

Extrait d'acte de décès

Passeport : comment acheter un timbre fiscal ?

Mis à jour le 15 mai 2017 par « direction de l'information légale et administrative »

Les timbres fiscaux peuvent être achetés en ligne (timbres dématérialisés ou *électroniques*), dans un bureau de tabac ou auprès de certaines administrations.

*** Cas 1 :** En ligne

Téléservice : Achat en ligne du timbre fiscal - Passeport (particuliers)

Le timbre électronique peut être délivré sur 2 supports :

- un document PDF avec un code 2D qui peut également être scanné directement depuis un téléphone, une tablette par le service chargé de recevoir votre demande ;
- ou un SMS contenant l'identifiant à 16 chiffres du timbre qui sera accepté par l'agent chargé de traiter votre dossier.

*** Cas 2 :** Dans un bureau de tabac

Vous pouvez acheter un timbre fiscal dans un bureau de tabac si ce commerce le propose.

*** Cas 3 :** Auprès d'une administration

Le timbre fiscal peut être acheté :

- dans certains centres des finances publiques, trésoreries, services des impôts des entreprises (SIE)
- ou dans certaines préfectures ou sous-préfectures.

Avant de vous déplacer, renseignez vous auprès de ces administrations pour savoir si leurs services vendent des timbres fiscaux.

Service en charge des impôts (trésorerie, centre des impôts fonciers...)

https://www.impots.gouv.fr/portail/contacts

Préfecture

http://www.interieur.gouv.fr/Le-ministere/Prefectures

Sous-préfecture

http://www.interieur.gouv.fr/Le-ministere/Prefectures

Image not found
http://www.mairie-nargis.com/sites/all/modules/custom/ads_servicepublic/img/savoir.jpg
A savoir

À savoir : pour demander le remboursement d'un timbre fiscal, suite à une erreur de montant par exemple, il convient de prendre contact avec votre service des impôts.

À l'étranger, vous n'avez pas de timbre fiscal à fournir. Le montant est réglé directement au guichet. Il convient de se renseigner sur le site internet du consulat ou de l'ambassade pour savoir quel mode de paiement est accepté (espèces, carte bancaire ou virement).

Services et formulaires en ligne

- **Achat en ligne du timbre fiscal - Passeport**

  - Téléservice

- **Demande de remboursement d'un timbre électronique pour un passeport**

  - Téléservice

Références

- Code général des impôts, annexe 4 : articles 121 KM à 121 KM ter

de Nargis

1, rue de la Mairie
45210 Nargis
02 38 26 03 04 accueil@mairie-nargis.fr

Source URL: http://www.mairie-nargis.com/vie-pratique/demarches-administratives/extrait-dacte-de-deces?publication=F21258